



Nomination du Directeur du Bureau de l'évaluation

Rapport du Directeur général

1. La politique d'évaluation approuvée par le Conseil exécutif en 2018¹ prévoit, au paragraphe 43, que le Directeur général nomme un chef du Bureau de l'évaluation techniquement qualifié après consultation du Conseil exécutif. Le Directeur général consulte également le Conseil exécutif avant de mettre fin au contrat du titulaire de ce poste. Le chef du Bureau de l'évaluation est nommé pour une période de quatre ans renouvelable une seule fois ; une fois son mandat arrivé à échéance, il ne peut occuper d'autres fonctions au sein de l'Organisation.
2. En mai 2021, le titulaire du poste a fait savoir qu'il avait l'intention de prendre sa retraite en octobre 2021. Un processus de recrutement a donc été lancé.
3. Le Directeur général a nommé un comité de sélection composé de hauts fonctionnaires de l'OMS et a approuvé des procédures spéciales de sélection. Le comité a engagé un spécialiste externe de l'évaluation, également membre du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance, chargé de donner son avis sur la compétence technique des candidats à chaque phase du processus de recrutement. Un avis de vacance de poste a été publié le 24 juin 2021 et a été posté sur le site Web de l'OMS. Le poste a été annoncé jusqu'au 26 juillet 2021 pour attirer le plus grand nombre de candidats.
4. Au total, 103 candidatures ont été reçues, et 61 d'entre elles ont été automatiquement éliminées car les candidats ne satisfaisaient pas aux exigences essentielles. Le comité a examiné les 42 candidatures restantes afin d'identifier les candidats dont le profil correspondait le mieux aux exigences du poste, en ce qui concerne la formation, les qualifications professionnelles, la solidité de l'expérience en matière d'évaluation et les compétences linguistiques. À l'issue de cet examen, 16 candidatures intéressantes ont été retenues puis examinées par le responsable du poste à pourvoir, qui a établi une liste restreinte de trois candidats externes, dont une femme, possédant une vaste expérience de l'évaluation, en vue d'un examen plus approfondi par le comité. Le comité a accepté cette liste restreinte de trois candidats. Un expert externe en direction exécutive a été engagé pour s'entretenir d'abord avec les trois candidats afin de confirmer leurs compétences en leadership, en gestion et en intelligence émotionnelle.
5. À la suite des entrevues avec l'expert externe, les trois candidats ont chacun été invités à préparer un exposé sur un sujet ayant trait à l'évaluation, qu'ils ont ensuite présentée lors d'une entrevue en vidéo avec les membres du comité. Au cours de l'entretien, les membres du comité ont posé des questions rédigées au préalable sur le contenu de l'exposé et d'autres questions davantage axées sur les compétences.

¹ Voir la décision EB143(9) (2018) et le document EB143/2018/REC/1, annexe 4.

6. À l'issue de ce processus, le Directeur général a décidé de sélectionner le D^r Masahiro Igarashi pour le poste de Directeur de l'évaluation à compter de début 2022.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

7. Le Conseil exécutif est invité à prendre note du présent rapport.

= = =